NOTAIRES *Haute-Provence*

168 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2023

MAGAZINE D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES IMMOBILIÈRES NOTARIALES

RENTRÉE IMMOBILIÈRE
DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

« PRIX » dans la bonne classe !

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS C'est pour votre bien !

ACHETER EN LOTISSEMENT Un bon plan ?

VOTRE NOTAIRE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET IMMOBILIER

www.cr-aixenprovence.notaires.fr | www.immonot.com

OÙ TROUVER VOTRE NOTAIRE DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Notaires Haute-Provence est à votre disposition chez votre notaire et dans certains commerces de proximité.
Chambre des notaires Alpes-de-Haute-Provence, **8 Bd du Roy René - 13100 AIX EN PROVENCE**
Tél. 04 42 16 03 30 - chambre04@notaires.fr - http://www.cr-aixenprovence.notaires.fr

BANON (04150)

Me Magali BOULNOIS-DERIEN
50 route de Forcalquier - Villa "La Parenthèse"
Tél. 04 92 73 24 00 - Fax 04 92 73 38 12
magali.boulnois-derien@notaires.fr
boulnois-derien-banon.notaires.fr/

BARCELONNETTE (04400)

SARL UBAYE NOTAIRES & ASSOCIES - Mes Bruno VAGINAY et Bénédicte HUBERT
1 av. du Lieutenant Colonel Pelardy - Quartier du 11è BCA
Tél. 04 92 81 00 34 - Fax 04 92 81 32 60
bruno.vaginay@notaires.fr
www.officenotarial.vaginay.notaires.fr

CASTELLANE (04120)

Me Valérie GUIRAUD
rue du 11 novembre - Espace Monaco
Tél. 04 92 83 86 83
guiraud.valerie@notaires.fr
www.guiraud-castellane.notaires.fr

SAS LEXEL NOTAIRES ASSOCIES - Me Benoît PETRON
15 boulevard Saint Michel
Tél. 04 86 62 00 00
office04016.castellane@notaires.fr
vastine-petron-standrelesalpes.notaires.fr

CERESTE (04280)

Me Nathalie DARSCH-PASINI
Place du Général de Gaulle - BP 2
Tél. 04 92 79 00 34 - Fax 04 92 79 05 88
nathalie.pasini@notaires.fr
darsch-pasini-cereste.notaires.fr

DIGNE LES BAINS (04000)

Me Marilyne DEFRAIN
36 rue du Docteur Honnorat
Tél. 04 92 83 67 67 - Fax 04 92 83 67 68
etude.04030@notaires.fr
www.etude-defrain-digne-les-bains.notaires.fr/

SCP Christian NICOLLE, Dominique BALCET et Anne ALLEN-GOUMET
Rd Pt 1ère Armée Française
Tél. 04 92 30 92 30 - Fax 04 92 31 52 02
office.digne@notaires.fr
www.guerinwacongne-nicolle-balcet-dignelesbains.notaires.fr/

FORCALQUIER (04300)

SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Mes Cécile LANGELIN-DUPRIEZ et Pierre-Philippe GRIMALDI
Place Martial Sicard - BP 81
Tél. 04 92 70 75 60 - Fax 04 92 70 75 65
office.forcalquier@notaires.fr
www.gnc.notaires.fr/

GREOUX LES BAINS (04800)

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04
237 chemin Sainte Annette
Tél. 04 92 70 14 40 - Fax 04 92 70 14 49
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr

LES MEES (04190)

SCP Nathalie BONNAFOUX, Christophe DEGIOANNI et Tiphaine LEON
Boulevard de la République
Tél. 04 92 34 03 10 - Fax 04 92 34 09 59
nathalie.bonnafoux@notaires.fr
bonnafoux-degioanni-leon-oraison-lesmees.notaires.fr/

MANOSQUE (04100)

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET
29 avenue Jean Giono - BP 103
Tél. 04 92 70 70 70 - Fax 04 92 70 70 79
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr
www.saccoccio-et-associes-manosque-notaires.fr/

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Me Philippe ALBESSARD
Chemin de Champs de Pruniers - Agora, Bâtiment E
Tél. 04 92 74 96 03
accueil.04036@notaires.fr
office-albessard-manosque.notaires.fr

SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Mes Jean-Marc BADIA et Sébastien GUIGUES
Le Forum - 341 avenue du Moulin Neuf - BP 114
Tél. 04 92 70 51 51 - Fax 04 92 70 51 59
manosque-etude@notaires.fr
www.gnc.notaires.fr

Me Aurélien ROUX
4 boulevard Elémir Bourges
Tél. 04 22 53 11 95
aurelien.roux@notaires.fr

ORAISON (04700)

SCP Nathalie BONNAFOUX, Christophe DEGIOANNI et Tiphaine LEON
Quartier Sainte-Anne - BP 13
Tél. 04 92 78 60 31 - Fax 04 92 78 69 62
nathalie.bonnafoux@notaires.fr
bonnafoux-degioanni-leon-oraison-lesmees.notaires.fr/

PIERREVERT (04860)

SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Me Frédéric CRAUS
Traverse de la roseraie
Tél. 04 92 77 93 15
frederic.craus@notaires.fr
www.gnc.notaires.fr/

RIEZ (04500)

SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Me Rémi VIBRAC
Chemin du Revesca
Tél. 04 92 77 81 04 - Fax 04 92 77 76 35
officenotarial.riez@notaires.fr
www.gnc.notaires.fr/

SEYNE (04140)

SCP Benoît CAZERES et Anne PUGIBET-PROIETTI
Quartier de l'Arénas - BP 9
Tél. 04 92 35 00 29 - Fax 04 92 35 14 63
etude.cazeres.04007@notaires.fr

SISTERON (04200)

SCP Magali MARTELLI et Valérie VACHIER
3 place du Général de Gaulle
Tél. 04 92 61 00 13 - Fax 04 92 61 25 01
scp-martelli-vachier@notaires.fr
magali-martelli-valerie-vachier-sisteron.notaires.fr

SAS PROJURIS - Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO
12 avenue Jean Moulin
Tél. 04 92 61 01 67 - Fax 04 92 61 32 96
projuris.04018@notaires.fr
projuris.notaires.fr

ST ANDRE LES ALPES (04170)

SAS LEXEL NOTAIRES ASSOCIES - Me Benoît PETRON
Route de Digne
Tél. 04 92 89 00 07 - Fax 04 92 89 10 66
accueil.04016@notaires.fr
vastine-petron-standrelesalpes.notaires.fr

VALENSOLE (04210)

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04
Avenue Segond
Tél. 04 92 70 14 30 - Fax 04 92 70 14 32
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr

VILLENEUVE (04180)

Me Elsa MENC-MOLINA
ZA la Tranche
Tél. 04 92 70 16 09
elsa.menc-molina@notaires.fr

SOMMAIRE

168 SEPTEMBRE/OCTOBRE 2023

4 **FLASH INFO**

6 **HABITAT**
Diagnostics immobiliers : c'est pour votre bien !

8 **DOSSIER**
Rentrée dans les Alpes de Haute-Provence
"Prix" dans la bonne classe !

11 **3 QUESTIONS À MON NOTAIRE**
Acheter en lotissement, un bon plan ?

12 **SÉLECTION D'ANNONCES IMMOBILIÈRES**

Les annonces immobilières de notaires partout à tout moment

Le web Toute l'offre immobilière des notaires

Le mobile Applications iPhone et Android

La tablette Application iPad

La vidéo immonot.tv

Les réseaux sociaux Suivez-nous !

Disponible sur **magazine-des-notaires.com**
Sortie du prochain numéro le **30 octobre 2023**

L'ÉDITO

De bonnes études
à la rentrée !

Avec cette rentrée 2023, les plus jeunes débutent un nouveau parcours scolaire ou universitaire. Souhaitons-leur une grande réussite pour ce cursus qui les prépare à une certification… ou profession.

Sur les rangs également, des actifs débutants ou expérimentés s'orientent aussi vers une nouvelle formation. Un parcours qui doit leur permettre de réussir leur acquisition. Bien sûr, ils se dirigent vers de « bonnes études » pour que cette « prépa immobilier » soit couronnée de succès !

Ils recherchent en effet une offre immobilière avec des biens de qualité, idéalement situés et correctement évalués.

Ils aspirent à effectuer quelques travaux pratiques pour découvrir les maisons et appartements à l'occasion d'une visite commentée.

Ils souhaitent avoir de la méthode pour formuler une offre d'achat qui va retenir l'attention du vendeur…

Ils possèdent de bonnes bases en calcul car ils savent qu'il faut disposer d'une simulation bancaire récente au moment de prospecter, pour valider leur capacité de financement.

Ils attendent un bon accompagnement juridique pour signer un compromis qui décrit parfaitement le bien et prévoit les conditions suspensives qu'il se doit… comme l'obtention du crédit ou la vente d'un autre bien.

Ils s'engagent dans une transaction qui leur permet de devenir propriétaires d'un bien audité au plan juridique, urbanistique et technique, un gage de bonnes conditions d'utilisation.

Par conséquent, ils ne peuvent que réussir car leurs « bonnes études » les ont conduits chez le notaire. C'est le professionnel de l'immobilier passé « maître » dans l'art de négocier votre bien !

Christophe RAFFAILLAC
craffaillac@immonot.com
Rédacteur en chef

Société éditrice : NOTARIAT SERVICES Tél. 05 55 73 80 00 - info@notariat-services.com Siège social : 13 rue Bois Vert -19230 POMPADOUR - SA au capital de 143 448 € **Directeur de la publication** François-Xavier DUNY **Rédaction** Christophe RAFFAILLAC - N. DUNY - M-C MÉNOIRE - S. SWIKLINSKI **Graphisme** S. ZILLI **Maquette** A. BOUCHAUD **Publicité** A. DUNY aduny@immonot.com **Petites annonces** B. ROMAIRE - bromaire@immonot.com Tél. 05 55 73 80 27 **Diffusion** NOTARIAT SERVICES - DPD **Iconographie** Adobe Stock - Freepik (sauf mention autre) **Impression** FABRÈGUE - 87500 ST YRIEIX . Sauf indication contraire, les honoraires de négociation sont compris dans les prix indiqués. En aucun cas, les prix indiqués dans les annonces et les surfaces ne valent pollicitation. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif. Citeo : Notariat Services encourage le recyclage des papiers. En triant vos déchets, vous participez à la préservation de l'environnement. www.citeo.com Ne pas jeter sur la voie publique. Ce magazine et le site immonot.com sont certifiés qualité ISO 9001 par l'AFAQ pour vous donner satisfaction.

PEFC 10-31-1188

LE TRI + FACILE

Conseil régional des notaires
de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

JEAN COULOMB

Nouveau président du conseil régional des notaires du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Maître Jean COULOMB a été élu pour 2 ans, Président du Conseil Régional des notaires de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Il succède à Maître Caroline ORON. Vice-président depuis 2021, Me COULOMB affiche une expérience riche et impliquée dans les instances notariales.

Notaire associé à Aubagne depuis 1998, il a présidé la Chambre des Notaires des Bouches du Rhône de 2015 à 2017, dont il avait été précédemment trésorier, délégué à la communication et vice-président. Depuis 2004, il accompagne le développement des grands projets numériques du Notariat au sein de groupes de travail composés de notaires ayant pour mission de réfléchir aux outils de demain.

Il a participé au déploiement de l'acte authentique électronique et aux phases de tests sur des applications majeures pour la profession comme : Télé@cte, la mise en place du Minutier Central Electronique des notaires, l'acte à distance, l'accès dématérialisé aux casiers judiciaires, aux services d'état-civil...

À la Présidence du Conseil Régional pour les 2 années à venir, entouré de 41 notaires représentant avec leurs 4 Présidents de Chambre départementale les 1 560 notaires de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence (Alpes de Haute Provence 04, Alpes Maritimes 06, Bouches du Rhône 13 et Var 83) :

- il va poursuivre l'**accueil et l'accompagnement des 250 nouvelles études** créées dans la Région depuis 2017 qui se sont **ajoutées aux 291** installées depuis plusieurs années. Dans un contexte économique compliqué, il sera aux côtés de l'ensemble de ses confrères pour les soutenir,
- il **relaiera auprès du Conseil Supérieur du Notariat** qui siège à Paris, avec le soutien des quatre délégués régionaux qui y siègent, les préoccupations et les souhaits des notaires de la Cour,
- il doit finaliser la mise en œuvre de la réforme de la **discipline** qui depuis le 1er juillet 2022 a renforcé les prérogatives et les missions du Conseil Régional en la matière,
- il souhaite reprendre la réflexion sur l'**organisation des instances notariales locales,** à laquelle il avait déjà participé quand il était Président de Chambre, sous la présidence de Maître Mireille DURAND-GUERIOT (2015-2017),
- il entend développer la **communication** régionale vis-à-vis du grand public et des décideurs locaux par une forte présence sur les réseaux sociaux.

Le Président COULOMB entouré des Présidents de Chambre, des membres du bureau et des délégués de la Cour au Conseil supérieur du notariat.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES

NOTAIRES DU SUD

http://www.cr-aixenprovence.notaires.fr

Notaires du Sud
Notaires du Sud @NotairesDuSud
Notaires du Sud +
Notaires du Sud

Répartis sur les 4 départements de la Cour d'Appel d'Aix en Provence :
- Alpes-de-Haute-Provence (04),
- Alpes Maritimes (06),
- Bouches du Rhône (13),
- et Var (83),

1 560 notaires et plus de **4 200 collaborateurs** sont au service des citoyens, dans 541 études.

Il y en a forcément un près de vous !

Focus sur…

LA CONJONCTURE IMMOBILIÈRE EN RÉGION PACA

Après une année 2021 record, la conjoncture économique défavorable de 2022 impacte le marché immobilier régional, comme dans tout le territoire.

Dans l'ancien, les notaires signalent une baisse du volume des transactions sans constater pour le moment de baisse significative des prix. La difficulté à obtenir un crédit, liée notamment à la hausse des taux d'intérêt, constitue l'une des principales raisons.

Les contraintes liées à la rénovation énergétique des logements représente également un frein.

Le marché du neuf s'enfonce dans une crise, ce qui ne manque pas d'inquiéter l'ensemble des opérateurs dont font partie les notaires.

Ces préoccupations seront au cœur du 119e Congrès des Notaires de France qui se tiendra à Deauville du 27 au 29 septembre prochains et dont le thème est *« Le logement, le devoir de faire mieux, le Droit pour faire autrement »*.

https://www.congresdesnotaires.fr

Prix médian : 1er janvier 2023 au 31 mars 2023

Évolution sur 1 an : 1er janvier 2023 au 31 mars 2023 / 1er janvier 2022 au 31 mars 2022

Prix au m² médian des appartements anciens

COMMUNES	PRIX	ÉVOLUTION
Marseille	3 130 €	+ 8,9 %
Toulon	2 580 €	+ 10,0 %
Nice	4 620 €	+ 7,8 %

Prix vente médian des maisons anciennes

AGGLOMÉRATIONS	PRIX	ÉVOLUTION
Marseille-Aix	399 900 €	+ 4,7 %
Toulon	468 400 €	+ 7,2 %
Nice	588 100 €	- 1,6 %

Source : Service communication du Conseil Régional des notaires de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Mail : communication.cr.aix@notaires.fr

GARANTIE VISALE

Bientôt de nouveaux bénéficiaires

Proposée gratuitement depuis 2016 par Action Logement, la garantie Visale permet aux candidats à la location, dans l'incapacité de disposer d'une caution physique, de présenter une caution fiable à leur bailleur.

Elle couvre les loyers et charges impayés de la résidence principale du locataire dans la limite :

- d'un loyer, charges comprises, de 1 500 € à Paris et de 1 300 € sur le reste du territoire
- et de 36 mensualités de loyers et charges locatives impayées dans le parc locatif privé ou de 9 mensualités de loyers et charges locatives impayées dans le parc locatif social.

La garantie Visale couvre également les éventuelles dégradations locatives, dans la limite de 2 mois de loyer et charges pour un logement du parc privé.

La liste des bénéficiaires va s'étendre dans un premier temps aux travailleurs saisonniers (à partir de décembre 2023). Ensuite, elle sera également accessible aux travailleurs indépendants ainsi qu'aux locataires ayant signé un bail intergénérationnel (à compter de l'été 2024).

Plus d'informations sur la garantie Visale : www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/avantages.

CRÉDIT IMMOBILIER

DES CONDITIONS D'OCTROI UN PEU PLUS SOUPLES

Le 13 juin, le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF) annonçait deux ajustements concernant les règles imposées aux banques en matière d'attribution de prêts immobiliers.

La première annonce concerne la possibilité laissée aux établissements financiers de déroger aux règles du Haut Conseil pour 20 % des dossiers. Désormais, ce pourcentage ne sera plus évalué sur une période trimestrielle, mais s'étendra sur une période de neuf mois glissants. Cela permettra de prendre en considération la saisonnalité des prêts immobiliers.

Par ailleurs, sur les 20 % de dossiers dérogatoires accordés aux banques, jusqu'à présent, 80 % étaient réservés aux demandes d'accession à la propriété ou de financements pour des résidences principales. Les 20 % restants pouvaient être alloués aux investissements locatifs ou aux acquisitions de résidences secondaires. Le HCSF a décidé de porter ce plafond de 20 à 30 %. L'objectif étant d' «offrir une plus grande flexibilité à l'investissement locatif».

33 %

LE CHIFFRE DU MOIS

Pourcentage de Français envisageant de déménager dans les 2 prochaines années. Un chiffre en augmentation dû à une envie d'habiter des zones plus rurales.

Source : sondage Immonot avril 2023

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

C'est pour votre bien !

Avec les diagnostics immobiliers, tout est mis en œuvre pour acheter ou louer en parfaite connaissance de cause. Jouez le jeu de la transparence avec votre diagnostiqueur.

par Stéphanie Swiklinski

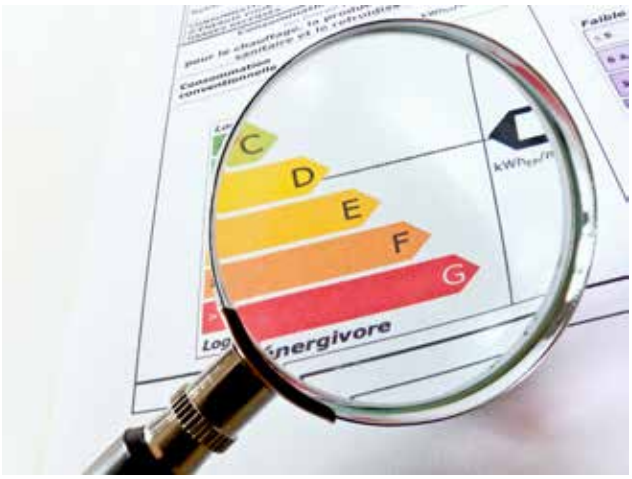

LOUEZ OU VENDEZ EN TOUTE TRANSPARENCE

Les diagnostics immobiliers revêtent une importance capitale pour évaluer de manière exhaustive l'état global d'un bien immobilier, ses performances techniques et énergétiques, ainsi que pour détecter d'éventuels risques sanitaires ou environnementaux. Obligatoires lors de la vente ou de la location de certains types de biens immobiliers, et parfois fortement recommandés pour d'autres, ces diagnostics offrent aux propriétaires, aux futurs acquéreurs et aux locataires des informations claires et précises quant à l'état réel du bien. Ils contribuent ainsi à assurer la sécurité des occupants et la transparence des transactions immobilières.

Par ailleurs, des diagnostics complémentaires peuvent valoriser le bien en fournissant des informations précises sur sa performance énergétique, sa superficie exacte ainsi que les équipements présents dans l'habitation.

Les diagnostics immobiliers jouent un rôle crucial dans la prévention de problèmes futurs, permettant aux propriétaires de prendre des mesures préventives afin d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires à l'avenir.

En résumé, les diagnostics immobiliers représentent un outil indispensable pour garantir l'information, la prévention et la sécurité des propriétaires et des occupants.

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS : TOUT EST SOUS CONTRÔLE

Les diagnostics immobiliers consistent en un ensemble de diagnostics techniques regroupés dans un Dossier de Diagnostics Techniques (DDT) qui doivent être réalisés lors de la vente ou de la location d'un logement. Le but du DDT est d'informer les futurs acheteurs ou locataires de l'état du bien et de prévenir tout désagrément après la transaction.

La liste des diagnostics requis varie en fonction du type de bien, qu'il s'agisse d'une vente ou d'une location, de l'année de construction et de la localisation. La liste peut être longue (cela peut aller jusqu'à 10) ! Le DDT doit être remis au plus tard lors de la signature de l'acte de vente devant notaire, et le non-respect de cette obligation peut entraîner diverses sanctions, allant de l'annulation de la vente ou de la location à une réduction du prix ou du loyer, en passant par une amende.

Par ailleurs, depuis le 1er avril, il est obligatoire d'effectuer un audit énergétique pour vendre des logements

7 CLASSES ÉNERGÉTIQUES

Il existe 7 classes énergies différentes, allant de A à G, c'est-à-dire des logements les plus « propres » aux plus polluants, aussi appelés les « passoires thermiques ».

L'ÉROSION CÔTIÈRE

Une mesure de la loi climat et résilience prend en compte ce nouveau paramètre et va permettre aux acquéreurs et locataires d'un bien en bordure de littoral d'être mieux informés sur son environnement et les risques existants ou non.

classés F ou G, et cette obligation sera étendue en 2025 aux logements classés E, puis aux logements classés D à partir du 1er janvier 2034. L'audit énergétique propose des recommandations pour améliorer l'efficacité énergétique du logement et doit être remis dès la première visite du bien, en étant joint à la promesse de vente.

LA NOUVEAUTÉ : LE CARNET D'ENTRETIEN DU LOGEMENT

Depuis le 1er janvier 2023, il est obligatoire pour les propriétaires de remettre le Certificat d'Information sur le Logement (CIL) à l'acquéreur lors de la vente du logement, et ce, au plus tard lors de la signature de l'acte authentique de vente. Ce document atteste de la performance énergétique du logement et informe sur les mesures prises pour l'améliorer, le cas échéant. Le CIL est établi lors de la construction d'un logement ou lors de travaux de rénovation ayant un impact significatif sur la performance énergétique.

CIL : CERTIFICAT D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Le CIL comprend divers éléments tels que les documents permettant d'évaluer la performance énergétique du logement, ainsi que la liste et les caractéristiques des matériaux utilisés pour l'isolation thermique, lorsque ces matériaux ont un impact direct sur la performance énergétique du logement. Il inclut également les plans de surface et les coupes du logement, les schémas et descriptions des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et d'aération, ainsi que les notices de fonctionnement, de maintenance et d'entretien des équipements de chauffage ou de refroidissement. Lorsque des travaux de rénovation énergétique sont effectués, le CIL doit mentionner la date de leur réalisation et fournir une description détaillée de ces travaux.

LE DIAGNOSTIQUEUR : LE PROFESSIONNEL QU'IL VOUS FAUT

Si vous avez besoin de réaliser des diagnostics immobiliers, votre diagnostiqueur vous fournira un devis personnalisé en fonction des diagnostics nécessaires.

Il est important de noter que cet expert doit respecter des obligations légales strictes en matière de réalisation des diagnostics immobiliers. Il doit être certifié et assuré pour exercer son activité et se conformer aux normes de qualité établies par les autorités publiques. De plus, le diagnostiqueur doit être neutre et indépendant, sans aucun conflit d'intérêts avec les parties impliquées dans la transaction immobilière.

Enfin, il est tenu de suivre des formations continues afin de maintenir sa certification à jour et de rester informé des évolutions réglementaires et techniques qui sont en constante évolution.

AEDI
Alpes Expertises
Diagnostics Immobiliers
Cabinet indépendant
5 rue Frédéric Mistral - 04200 SISTERON - Tél. 06 45 74 78 54
www.aediweb.fr - aedi.0405@gmail.com
Jérôme MONIOT
Gérant - Expert certifié tous diagnostics immobiliers
Amiante - Amiante avant travaux
DPE - Gaz - Électricité - Plomb
ERP - Audit énergétique
Mesurage loi Carrez et loi Boutin

Moustiers-Sainte-Marie

RENTRÉE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

« PRIX » dans la bonne classe !

Cette rentrée immobilière 2023 réserve encore de belles opportunités… Pour en bénéficier, il faut se faire connaître auprès du service négociation du notaire. En effet, les offres restent limitées compte tenu de l'intérêt marqué pour les biens immobiliers au prix du marché.

par Stéphanie Swiklinski

Rarement les acheteurs ont été aussi nombreux à scruter les études notariales ! À juste titre puisque les maisons, appartements, terrains à vendre suscitent de l'intérêt pour se constituer un patrimoine. Une bonne nouvelle dans un contexte où les acquéreurs doivent composer avec des stocks limités, mais ils peuvent compter sur leur notaire pour repérer des biens de qualité… Issus des successions ou autres transactions, ils constituent l'offre du service négociation.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, les prix affichés ne semblent pas avoir flambé à l'inverse de nombreux autres produits…

Voilà des conditions qui n'étaient plus proposées depuis de nombreuses années et dont il faut profiter. Certes, le passage en caisse peut réserver quelques sueurs froides au moment d'obtenir son crédit immobilier.

Si les taux d'intérêt viennent de grimper pour se situer à 3,73 % sur 20 ans en juillet (selon l'Observatoire crédit logement/CSA), les mois à venir devraient laisser place à la stabilité.

Reste à décrocher son accord de prêt ! À condition que la mensualité envisagée autorise « un reste à vivre » satisfaisant et que l'apport personnel soit suffisant - environ 10 % du coût du prix d'acquisition - la signature du chèque pourra s'envisager sans trop de difficulté…

Reste à prospecter dans les études des notaires des Alpes-de-Haute-Provence pour repérer le bien qui peut correspondre à son projet. Sans trop tarder, car d'autres acheteurs n'hésitent pas à pointer leur nez pour profiter des offres… limitées, que leur réserve le marché immobilier du secteur.

TENDANCE DU MARCHÉ

Avec des prix désormais stabilisés, les rapports de force entre acquéreurs et vendeurs semblent se rééquilibrer… C'est le moment d'acheter !

Sources : indicateur immonot - immobilier.notaires.fr

Des prix à étudier
Maison individuelle

Retrouvez les offres immobilières dans le neuf et ancien sur le site immobilier ***immonot.com***

Pour bien des acheteurs, le sujet principal de cette rentrée 2023 concerne l'acquisition d'une maison individuelle. Une problématique d'autant plus aisée à résoudre que les prix dans les Alpes-de-Haute-Provence affichent désormais une certaine stabilité. Il faut un budget médian de 221 000 € pour un logement individuel. Avec quelques disparités cependant puisque le secteur de Pierrevert exige un budget de 309 000 € alors que celui de Riez réclame une valeur plus modique de 156 000 €.
De nombreuses villes présentent des caractéristiques uniques et attrayantes, faisant de cette région un choix prometteur pour ceux qui souhaitent acquérir une maison et profiter du meilleur de la Provence. Naturellement, les primo-accédants qui peinent à obtenir leur crédit pour l'achat d'une résidence principale gagnent à se positionner sur les biens plus accessibles situés dans les secteurs moins touristiques.

Castellane

Emplacements à scruter !

POSEZ LA BONNE ÉQUATION POUR ACHETER !

Digne-les-bains. Réputée pour ses sources thermales bienfaisantes et son cadre montagneux époustouflant, cette ville dispose de toutes les commodités nécessaires pour une vie confortable à l'année ou pour les vacances. Des atouts qui ne s'accompagnent pas d'une tension trop exagérée sur le prix de l'immobilier car les maisons se situent à 206 000 € en prix médian.

Castellane. L'achat d'une maison à Castellane offre la possibilité de s'épanouir au cœur du parc naturel régional du Verdon, où la beauté naturelle et le patrimoine culturel se conjuguent pour créer une expérience de vie unique. Un lieu à étudier s'il s'agit d'acheter une résidence secondaire à exploiter aussi à titre de location saisonnière.

Riez. Pour profiter de l'art de vivre à la provençale, trouvez la perle rare pour vous mettre au vert en achetant une maison typique dans ce joli village avec un prix médian de 1 56 000 €.

Prix à comparer…

PRIX MÉDIAN DES MAISONS	ALPES-DE-HAUTE-PROVENE
Pierrevert	=> 309 000 €
Forcalquier	=> 294 000 €
Villeneuve	=> 267 000 €
Allos	=> 256 000 €
Sisteron	=> 213 000 €
Digne-les-bains	=> 206 000 €
Castellane	=> 190 000 €
Riez	=> 156 000 €

CHIFFRE CLÉ

+ 25 % SUR LE PRIX DES MAISONS À VENDRE À SISTERON DANS LES 12 DERNIERS MOIS.

Source : immobilier.lefigaro.fr

Conseils pour négocier

LES CRITÈRES À PRIVILÉGIER

À l'instar des autres départements, le marché immobilier des Alpes de Haute-Provence revoit ses fondamentaux en composant avec un ralentissement du nombre de transactions. Une situation qui s'accompagne d'une stabilité des prix, exception faite des villes comme Manosque ou Sisteron dont les prix repartent à la hausse. Dans ce contexte, il importe de privilégier les critères de choix suivants pour assurer un bon investissement : l'attractivité de l'emplacement avec des services à proximité, l'efficacité du bâtiment au travers des performances énergétiques et la qualité du logement eu égard aux travaux de rénovation.

Logements à cibler...
L'appartement

Le marché des appartements se concentre essentiellement sur les villes thermales comme Digne-les-Bains avec un prix médian de seulement 1 520 €/m² alors que Gréoux-les-Bains affiche un ticket d'entrée nettement moins abordable de 2 790 €/m². À l'instar des maisons, les biens dans les collectifs présentent une large fourchette de prix, allant de 1 400 €/m² à 2 420 €/m². Manosque, la ville la plus importante du département, reste modérée sur les prix, permettant aux locaux d'accéder à la propriété. En moyenne, il faut compter 1 590 €/m² pour l'achat d'un appartement. Si vous souhaitez investir dans un logement locatif, la rentabilité est par ailleurs assurée car le secteur est évidemment très touristique. La beauté des paysages entre les Alpes et la Provence n'est plus à démontrer !

Manosque

Emplacements à scruter !

DÉCOUVREZ TROIS DESTINATIONS CLÉS

Digne-les-bains. Acheter un appartement dans cette station thermale est une valeur au plan immobilier. Le budget médian des appartements à 1 520 €/m² est correct. Une rentabilité assurée car la location saisonnière est le bon plan. Les curistes auront besoin de se loger et rappelons que les pistes de ski sont également à deux pas.

Manosque. Avec un emplacement stratégique près du parc naturel régional du Luberon, l'achat d'un appartement locatif y constitue une belle opportunité pour le proposer à l'année ou en saisonnier. Avantage, le prix médian de 1 590 €/m² reste encore abordable. À une heure de la mer ou de la montagne, Manosque a tous les atouts d'une grande, tout en conservant sa taille humaine.

Sisteron. Surnommée la « perle de la Haute-Provence », on ne peut que se laisser tenter par une installation définitive à Sisteron. Réalisez votre rêve avec un prix médian de 1 440 €/m² !

Consultez ***le service négociation de votre notaire*** *pour acheter un bien immobilier dans les Alpes de Haute-Provence.*

CHIFFRE CLÉ

1 890 €/M², C'EST LE PRIX MÉDIAN D'UN APPARTEMENT DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.

Conseils pour négocier

LES APPARTEMENTS À SÉLECTIONNER

Si les appartements évitent l'entretien d'un jardin, ils gagnent à disposer d'une terrasse ou loggia pour profiter aussi de son extérieur. Cet espace constitue un atout majeur en termes d'agrément et de revente. Une fois ce critère pris en compte pour acheter, il importe aussi de s'intéresser aux travaux envisagés par la copropriété. Ils peuvent majorer fortement le prix d'achat s'il faut isoler le bâtiment pour améliorer ses performances énergétiques par exemple. Par ailleurs, si le bien se destine à la location saisonnière de type Airbnb, il faut s'assurer que le syndic autorise cette activité. Autant de sujets que le notaire vous invite à étudier en prospectant par son intermédiaire.

Prix à comparer...

PRIX MÉDIAN DES APPARTEMENTS	DÉPARTEMENT (04)
Gréoux-les-bains	=> 2 790 €/m²
Uvernet-Fours	=> 2 390 €/m²
Barcelonnette	=> 2 220 €/m²
Montclar	=> 2 120 €/m²
Forcalquier	=> 1 920 €/m²
Manosque	=> 1 590 €/m²
Digne-les-bains	=> 1 520 €/m²
Château-Arnoux	=> 1 410 €/m²

3 QUESTIONS À... MON NOTAIRE

Par Stéphanie Swiklinski

ACHETER EN LOTISSEMENT : *un bon plan ?*

Quand on est à la recherche d'un terrain pour « faire construire », la question se pose forcément à un moment donné : faut-il acheter un lot en lotissement ou un terrain isolé ? Stéphanie Swiklinski, diplômée notaire, fait le point sur la question.

PLUS d'INFOS +

Abonnez-vous à la newsletter immonot et recevez chaque semaine des articles sur l'immobilier, le droit de la famille, des successions et de l'entreprise.

1 Quels sont les avantages d'acheter en lotissement ?

L'achat dans un lotissement est la solution tout confort. Vous êtes ainsi assuré et rassuré par la même occasion que votre futur terrain est :

- **constructible.** Le lotisseur a demandé préalablement un certificat d'urbanisme à la mairie, qui lui confirme le caractère constructible de la parcelle, les différentes normes architecturales à respecter, les règles de densité de construction par rapport à la surface et les autres contraintes d'aménagement ;
- **viabilisé.** Il est raccordable aux voiries et aux différents réseaux ;
- **borné.** Le terrain que vous allez acheter a été préalablement délimité par un géomètre expert, par la pose de bornes. Ce bornage permet de vous rassurer pour l'avenir. Personne ne pourra venir contester les limites de votre terrain !

Si vous optez pour un terrain isolé, vous serez un peu plus libre de construire à votre goût (dans les limites des règles d'urbanisme locales) mais vous n'aurez pas tous les avantages du lotissement. C'est vous qui devrez mener toutes les démarches (bornage, constructibilité du terrain...).

2 Quelles sont les restrictions que l'on peut avoir quand on achète en lotissement ?

Quand on achète en lotissement, il y a des « règles du jeu » à respecter. Ainsi, vivre en lotissement demande non seulement de respecter les règles de base « du savoir-vivre ensemble », mais aussi de se conformer au règlement du lotissement. Ce document vise à garantir une certaine conformité architecturale des constructions.
Il impose des règles à tous les co-lotis : choix des matériaux, implantation des maisons...
Le cahier des charges quant à lui fixe les règles de la vie collective et peut être assez contraignant (séchage du linge interdit, type de plantations...).
La création d'une association syndicale libre (ASL) est aussi une obligation s'il existe des espaces communs à entretenir.
Chaque propriétaire foncier en fait alors partie. Des appels de fonds sont ainsi faits régulièrement par l'ASL pour payer les charges communes.

3 Que se passe-t-il au bout de 10 ans quand on a construit en lotissement ?

Quand il y a un cahier des charges, ce dernier a un caractère contractuel, contrairement au règlement du lotissement qui est réglementaire. En pratique, cela signifie que si de nombreuses dispositions ont été intégrées dans le cahier des charges, elles servent de contrat entre les co-lotis et de ce fait continuent à s'appliquer au bout de 10 ans.
C'est une servitude de droit privé. En revanche, passé le délai de 10 ans, le règlement du lotissement devient caduc si la commune est couverte par un plan local d'urbanisme ou tout autre document en tenant lieu.

Sélection
D'ANNONCES IMMOBILIÈRES

DAUPHIN — 852 800 €

817 500 € + honoraires de négociation : 35 300 €
soit 4,32 % charge acquéreur

Propriété: Villa d'env 192 m²: entrée, salon-séjour, cuisine av espace repas, sdb, sde av wc et 3 ch. A l'étage : sde et 2 ch + gîte indép T3 d'env 33 m². Terrain d'env 1ha 72a 80ca av 3 garages, abri van, 3 boxes av sellerie, carrière, piscine, eau du canal et forage. Coût annuel d'énergie de 1700 à 2360€ - année réf. 2021.* RÉF 025/1828

135 kWh/m².an | 20 kgCO2/m².an — C

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 -
Mes Philippe SACCOCCIO,
Sophie CASANOVA-TIRAND,
Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET
06 81 04 34 53
negociation.04025@notaires.fr

L'étiquette ci-dessous indique les différentes lettres attribuées pour la classe énergie dans les annonces immobilières
(Valeurs kwh/m².an depuis le 01/07/21)

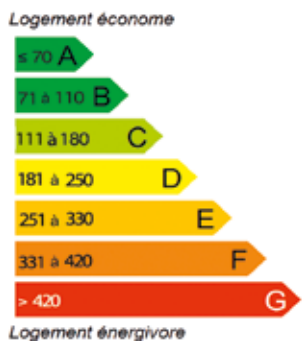

CHATEAU ARNOUX ST AUBAN
174 900 € (honoraires charge vendeur)

SAINT AUBAN : proche commodités, maison de plain pied 83 m² avec séjour, cuisine, deux chambres, salle d'eau, wc, une cave. Jardin clos. Cheminée insert, chauffage au gaz de ville avec chaudière de 2019. Calme. Coût annuel d'énergie de 1810 à 2490€ - année réf. 2021.* RÉF 1510

343 kWh/m².an | 75 kgCO2/m².an — F

SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON
06 76 42 14 35
simon.estubier.04004@notaires.fr

CHATEAU ARNOUX ST AUBAN
212 000 € (honoraires charge vendeur)

Proche commodités. Maison 3 pièces 90 m² avec jardin clos. Entrée, grand séjour, cuisine aménagée, salle d'eau, wc, chambre, buanderie, bureau en rez-de-chaussée. Une chambre d'appoint en étage. Cheminée insert, climatisation réversible séjour. Petit garage, abris voiture. Coût annuel d'énergie de 1180 à 1630€ - année réf. 2021.* RÉF 1509

213 kWh/m².an | 7 kgCO2/m².an — D

SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON
06 76 42 14 35
simon.estubier.04004@notaires.fr

DAUPHIN
850 000 € (honoraires charge vendeur)

A DAUPHIN (04), propriété composée d'une villa, d'un appartement, d'une piscine, de plusieurs garages et d'une installation équestre. Surface intérieure 225 m², terrain 1.7 hectare. 9 pièces dont 6 chambres, 3 garages, 1 atelier... Coût annuel d'énergie de 1700 à 2360€ - année réf. 2021.* RÉF DAU-VAC

135 kWh/m².an | 20 kgCO2/m².an — C

Me M. BOULNOIS-DERIEN
06 99 04 10 21
vincent.derien.04024@notaires.fr

LARDIERS — 495 000 €

474 000 € + honoraires de négociation : 21 000 €
soit 4,43 % charge acquéreur

Villa à vendre Lardiers d (04), 167 m² sur 2900 m². Construite entre 2010 et 2015, rdc une gde pièce à vivre une cuisine, deux chb parentales, un bureau. Etage : un chb parentale poêle à bois avec diffusion gainée. Belles prestations. RÉF LAR-CIN

DPE vierge

Me M. BOULNOIS-DERIEN
06 99 04 10 21
vincent.derien.04024@notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

MANOSQUE — 158 600 €

150 000 € + honoraires de négociation : 8 600 €
soit 5,73 % charge acquéreur

SAINT-MARTIN - Terrain à bâtir d'env 813 m² situé dans un quartier agréable avec une exposition plein sud. Particularité: Permis de construire déjà obtenu le 04 janvier 2021, purgé de tous recours, pr un projet de 3 maisons individuelles av garage. Viabilités/raccordement à prévoir. RÉF 025/1830

DPE exempté

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53
negociation.04025@notaires.fr

MANOSQUE

286 200 € (honoraires charge vendeur)

Proche lycée esclangon et commerces. Maison de ville 84 m² sur 3 niveaux avec garage de 55m² en rez-de-chaussée. Cuisine séjour, wc au 1er étage. 3 chambres et salle de bains au deuxième étage. Logement indépendant 2 pièces de 38 m². Rare Coût annuel d'énergie de 1660 à 2290€ - année réf. 2021.* RÉF 1511

327 kWh/m².an | 10 kgCO2/m².an — E

SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON
06 76 42 14 35
simon.estubier.04004@notaires.fr

MONTFURON — 834 600 €

800 000 € + honoraires de négociation : 34 600 €
soit 4,32 % charge acquéreur

Propriété d'env 329,64 m² située au coeur de la campagne av vue dégagée. Partie principale T5 d'env 131 m² + un T5 d'env 100 m² + un T3 d'env 65 m² + gîte d'env 33 m². Terrain 8 501m² av garage, piscine et panneaux photovoltaïques. Coût annuel d'énergie de 2257 à 3054€ - année réf. 2021.* RÉF 025/1821

166 kWh/m².an | 15 kgCO2/m².an — C

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53
negociation.04025@notaires.fr

ONGLES

200 000 € (honoraires charge vendeur)

Ongles : maison de village construite en 1650, d' environ 128 m² Au rdc : un garage, un atelier, une cave. A l'étage : salle à manger cuisine salon, deux chambres, wc, douche. Au dessus : 1 chambre de 24 m² et 2 pièces mansardées total 50 m² Deux terrasses. RÉF ONG-EUH

430 kWh/m².an | 14 kgCO2/m².an — G

Me M. BOULNOIS-DERIEN
06 99 04 10 21
vincent.derien.04024@notaires.fr

MANOSQUE — 137 800 €

130 000 € + honoraires de négociation : 7 800 €
soit 6 % charge acquéreur

Proche centre ville, T 3 d'env 75,13 m² au 1er étage ss ascenseur. Il se compose d'une entrée, cellier, wc, sde, séjour-salon av coin cuisine donnant sur balcon offrant une jolie vue dégagée et 2 ch. Copropriété de 4 lots, 765€ de charges annuelles. Coût annuel d'énergie de 910 à 1270€ - année réf. 2021.* RÉF 025/1825

193 kWh/m².an | 6 kgCO2/m².an — D

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53
negociation.04025@notaires.fr

MANOSQUE — 449 800 €

430 000 € + honoraires de négociation : 19 800 €
soit 4,60 % charge acquéreur

Maison d'archi d'env 207,75 m² sur 1753 m², compr: entrée, ch, séjour-salon av coin cuisine ouvrant sur véranda (40 m²) offrant une jolie vue, wc, sde, ch, sde, dressing et 2 ch et garage. Au rdj: entrée, 2 ch av sde, wc, salon-séjour av coin cuisine, piscine int. Coût annuel d'énergie de 5600 à 7620€ - année réf. 2021.* RÉF 025/1822

345 kWh/m².an | 107 kgCO2/m².an — G

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET
06 81 04 34 53
negociation.04025@notaires.fr

Classe F et classe G : logement à consommation énergétique excessive. * *Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard selon l'année de référence.*

PIERREVERT 650 520 €

623 000 € + honoraires de négociation : 27 520 €
soit 4,42 % charge acquéreur

Maison d'archi d'env 239 m², compr : entrée, wc, suite parentale av sdb et douche, salon, cuisine ouverte sur séjour, cellier, buanderie, ch av sde et wc. A l'ét : mezzanine, sdb av douche, wc et 3 ch + grd s-sol. Terrain d'env 3 430 m² (piscine, double garage). Coût annuel d'énergie de 1750 à 2420€ - année réf. 2021.* RÉF 025/1829

121 kWh/m².an | 3 kgCO2/m².an | C

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53 negociation.04025@notaires.fr

VALENSOLE 137 300 €

130 000 € + honoraires de négociation : 7 300 €
soit 5,62 % charge acquéreur

T 3 d'env 96 m² offrant de beaux volumes et une belle hauteur sous plafond, comprenant: salon-séjour donnant sur jardin privatif, cuisine, dressing, 2 chambres, wc, sdb et dressing. Place de parking privée devant le jardin. Copropriété de 25 lots, 1388€ de charges annuelles. RÉF 025/1832

323 kWh/m².an | 9 kgCO2/m².an | E

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53 negociation.04025@notaires.fr

ORAISON
299 000 € (honoraires charge vendeur)

ORAISON : joliement situé sur 1200 m² de terrain avec vue dégagée, maison 7 pièces 192 m² composée d'un logement 4 pièces de 132 m² et d'un logement 2 pièces de 60 m². Grand garage, dépendances. Potentiel et travaux à prévoir. Coût annuel d'énergie de 3550 à 4890€ - année réf. 2021.* RÉF 004/1493

265 kWh/m².an | 51 kgCO2/m².an | E

SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON 06 76 42 14 35 simon.estubier.04004@notaires.fr

VALENSOLE 80 500 €

75 000 € + honoraires de négociation : 5 500 €
soit 7,33 % charge acquéreur

Maison de village d'env 115 m² à rénover entièrement comprenant au rdc: salon-séjour av coin cuisine et wc. Au 1er étage : 3 pièces en enfilade av sde et wc. Au 2e étage: cuisine et 2 pièces en enfilade, une autre chambre et grenier. Cave et Garage et caves en sous-sol. Coût annuel d'énergie de 2710 à 3710€ - année réf. 2021.* RÉF 025/1747

444 kWh/m².an | 15 kgCO2/m².an | G

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53 negociation.04025@notaires.fr

VALENSOLE 85 800 €

80 000 € + honoraires de négociation : 5 800 €
soit 7,25 % charge acquéreur

Maison de village à rénover d'env 66,38 m² compr: entrée, séjour av coin cuisine, pièce noire et cave. A l'étage : salle d'eau, wc et 2 chambres. Au 2e étage: un galetas d'env 42 m². Proche centre ville. Coût annuel d'énergie de 1830 à 2510€ - année réf. 2021.* RÉF 025/1787

457 kWh/m².an | 15 kgCO2/m².an | G

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53 negociation.04025@notaires.fr

VILLENEUVE 262 600 €

250 000 € + honoraires de négociation : 12 600 €
soit 5,04 % charge acquéreur

Un terrain d'env 5 415 m² à viabiliser, plat et accessible par un chemin. Quartier calme. PLU: zone U2a // Etude géotechnique du 01/03/2023. RÉF 025/1818

DPE exempté

SAS NOTAIRES EXPERTS SUD04 - Mes Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Claire CHOUQUET - 06 81 04 34 53 negociation.04025@notaires.fr

VOLX
299 000 € (honoraires charge vendeur)

Villa 128 m² sur 903 m² de jardin. Rez-de-chaussée, entrée, séjour avec cheminée, cuisine, buanderie, wc, salle d'eau, une chambre, accès garage. A l'étage, mezzanine, deux chambres dont l'une avec balcon, salle de bains, wc. Terrasse, jardin avec oliviers. Prévoir rénovation. Coût annuel d'énergie de 1860 à 2560€ - année réf. 2021.* RÉF 1508

274 kWh/m².an | 8 kgCO2/m².an | E

SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON 06 76 42 14 35 simon.estubier.04004@notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

BIENTÔT CHEZ VOUS

Des annonces immobilières
de notaires dans toute la France

immonot
BIENTÔT CHEZ VOUS !

LEGS / DONATION / ASSURANCE-VIE

NOUS AVONS TOUS UNE RAISON POUR FAIRE UN LEGS à LA LIGUE

Alpes de Haute Provence

DON en CONFIANCE comitecharte.org

Oui, je soutiens la Ligue contre le cancer

Je suis intéressé(e) par :

☐ les legs ☐ les donations ☐ les contrats d'assurance-vie

Je souhaite obtenir de l'information :

☐ en recevant la documentation à mon domicile ☐ en étant contacté(e) par téléphone par la Ligue contre le cancer

Merci de renvoyer ce bulletin à LIGUE CONTRE LE CANCER - 14 Rue Corvisart - 75013 PARIS

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... **Ville :** .....

Téléphone : ..... **e-mail :** .....

Nous répondrons à votre demande en toute confidentialité et sans aucun engagement de votre part.
Pour toute autre question, vous pouvez contacter le service libéralités au 01 53 55 24 04.

L'article 38 de la loi « Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression aux données personnelles vous concernant.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE